

LE PETIT BONHOMMIEN

Journal ÉDITÉ LE 15 juillet 2020



Le retour du pain frais au village!

Depuis bientôt 2 ans, le boulanger Gérard Simon a dû fermer son établissement pour raisons de santé, au grand dam des habitants du village, mais aussi des vacanciers.

Pour remédier à la situation, un collectif d'élus et de bénévoles s'est constitué rapidement, pour mettre sur pied une boulangerie éphémère, du 15 juillet au 15 septembre.

Après avoir étudié différentes possibilités, le choix du boulanger s'est finalement porté sur Ludovic Chipot, qui a repris en début d'année 2020, "les délices d'Ammerschwih", dans la grand' rue.

Les élus ont tout de suite apprécié la qualité des produits qu'il propose, et le soin que Ludovic porte à ses matières premières et aux procédés traditionnels de fabrication.

Nous espérons que ses produits seront au goût des habitants et que vous viendrez nombreux vous approvisionner !

De plus, la municipalité du Bonhomme est heureuse de soutenir ce jeune entrepreneur, qui a malheureusement dû faire face à la crise sanitaire tout juste un mois après son installation.

La proximité et la facilité d'accès entre les deux communes a été aussi un critère de choix important, dans une réflexion à plus long terme. En effet, si le dépôt de pain fonctionne bien durant l'été, nous pourrions envisager plus sereinement la possibilité de relancer une boulangerie ou un commerce de proximité au Bonhomme.

Un collectif d'une vingtaine de personnes, élus et bénévoles, assurent les permanences de vente **6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 6h30 à 12h30.**



Le boulanger Ludovic Chipot entouré de 2 bénévoles :
Véronique Calmette et Christine Moro.

Cette boulangerie éphémère est installée dans le bâtiment de la Mairie, au rez-de-chaussée, dans une ancienne salle de classe de l'école élémentaire.

Toutes les précautions sanitaires liées au coronavirus sont mises en place, et le collectif compte sur vous pour les respecter, dans l'intérêt de tous (Pensez à votre masque!).

Les habitants, comme les vacanciers de passage pourront donc s'approvisionner en pain frais (pains blancs et pains spéciaux), en baguettes classiques et pointues, en viennoiseries et brioches, avec une possibilité de commander des pâtisseries également, à partir de la deuxième semaine.

La Municipalité et l'équipe de bénévoles vous attendent nombreux, à partir de mercredi 15 juillet!

Contact boulangerie: 03.89.73.43.05

Nous remercions tout particulièrement nos charmants bénévoles :

Véronique Calmette, Florence Chafiol, Erik Delfortrie, Céline Gazet, Annie Hasenfratz, Patrick Jacquinez, Rachel Laurent, Cathy Lindenmann, Michèle Maurer, Julie Parmentier, Caroline Puget, Véronique Rabus, Isabelle Tempé, et les élus volontaires : Audrey Didierjean, Pascal Maurer, Jean-Marc Minoux, Christine Moro, Frédéric Perrin, Florent Petitdemange, Julien Roman, Sylvie Rubiella, et Corinne Schlupp.

DEPOT DE PAIN LE BONHOMME PRODUITS DISPONIBLES et TARIFS

* TOUS LES JOURS :

Baguette : 1 €
Baguette pointue : 1€
Pain long : 1,50€
Pain complet moulé petit : 1,50€
Pain complet moulé grand : 2,50€
Pain de campagne : 2€
Pain de campagne aux noix : 2,20€
Pain de campagne raisin : 2,20€
Pain Papy Albert (cuisson d'antan) : 1,50€

Viennoiseries :

Pains au lait : 1 €
Pains au chocolat : 1,10€
Croissant : 1€
Croissant amandes : 1,10€
Brioche (nature/ chocolat/raisin) : 1€
(Sur commande : Kougelhops sucré ou salé)

* **COMMANDES SPÉCIFIQUES** : appeler le matin

Boulangerie d'Ammerschwih : 03.89.73.43.05

Préciser que c'est pour le dépôt du Bonhomme, merci.

* SELON LE JOUR DE LA SEMAINE :

Pains spéciaux :

Lundi : Le 6 céréales 2,10 €

Mardi : Le Bourgeois (farines : froment/soja/seigle/maïs + graines : sésame, pavot, tournesol, soja concassé, courges, millet, lin brun, flocons de seigle et avoine)

Mercredi : Le Nordique (céréales et graines) : 2,40 €

Jeudi : Le Bourgeois : 2,10 €

Vendredi : Le 6 céréales : 2,10 €

Samedi : Le Nordique + Bourgeois ou 6 céréales



Propriétaires de gîtes ou hôteliers : des flyers sont disponibles en Mairie pour diffusion auprès des vacanciers.

CONSEIL MUNICIPAL : les infos principales du vendredi 10 juillet

- ÉLECTIONS SÉNATORIALES :

Les conseillers municipaux ont élu leurs représentants pour les élections sénatoriales qui auront lieu en septembre prochain. Les trois titulaires élus sont Frédéric Perrin, Jean-Marc Minoux et Florent Petitdemange. Les trois suppléants sont Pascal Baradel, Audrey Didierjean et Julien Roman.

- BUDGETS COMMUNAUX :

La Commune fonctionne avec trois budgets distincts :

- Eau et assainissement :

Le budget eau et assainissement s'équilibre suite aux différentes hausses du prix de l'eau. Cependant, la marge dégagée ne permet pas le renouvellement progressif du réseau, qui est vétuste et en mauvais état au Bonhomme. Il faut se prémunir d'éventuels soucis qui pourraient apparaître en cours d'année, c'est pourquoi la taxe d'assainissement subira une très légère augmentation: 1,25€ / m3 au lieu des 1,20€/m3 jusqu'ici.

Le tarif de l'eau - à 1,40€/m3 - n'augmente pas, le prix de la location du compteur non plus (7€).

- Régie chauffage :

La préparation budgétaire, pour ce qui concerne le budget de la chaufferie, a permis de constater qu'il y a, pour l'instant, suffisamment de recettes pour couvrir les dépenses. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide de maintenir le prix de la vente de chaleur.

- Budget général :

Rappel Résultats 2019 :

En investissement

Dépenses	559.547,26 Euros
Recettes	617.172,88 Euros
Résultat excédentaire	57.625,62 Euros

En fonctionnement

Dépenses	849.132,97 Euros
Recettes	871.230,66 Euros
Résultat excédentaire	22.097,69 Euros

Le budget primitif 2020, où ont été reportés ces résultats excédentaires, est ensuite voté :

* En fonctionnement - voté en équilibre : Dépenses et recettes : 877.995,00 €

* En investissement - voté en équilibre : Dépenses et recettes : 226.216,00 €

Les trois budgets (régie eau/assainissement, régie chauffage, budget général) sont approuvés à l'unanimité.

Tous les détails relatifs aux budgets communaux sont disponibles sur simple demande à la Mairie.

- TARIFS CANTINE ET PÉRISCOLAIRE :

Une réflexion est menée autour de la cantine et de la garderie municipale depuis plusieurs semaines.

Madame Christine MORO, 4^{ème} Adjointe, a contacté l'EPHAD de Lapoutroie qui proposerait un repas à 3,50 €. Aujourd'hui, l'Hôtel de La Poste propose un repas à 6,50 €.

Ainsi, avec les deux heures de garde (1,85 €/h) et le repas, à l'heure actuelle, les parents paient 10,20 €. Dans la vision de politique sociale du village menée par l'équipe municipale, le souhait était de faire baisser ce prix de 10,20 € d'au moins 1 €, voire 2 €.

Un partenariat avec l'EPHAD de Lapoutroie permettrait de faire baisser ce tarif à 8 €, sans baisse de recettes pour la commune.

Cependant, Monsieur le Maire propose que le choix se porte sur la continuité du partenariat avec l'Hôtel de La Poste afin de défendre le commerce de proximité. Il ajoute que ces restaurateurs ont toujours répondu présent lorsque la commune et les habitants en ont eu besoin. Par ailleurs, L'Hôtel de La Poste est très sensible aux allergies des enfants en leur proposant un repas de substitution, tout en travaillant avec des produits frais et locaux. De plus, dans la tractation pour l'année prochaine avec la Commune de Lapoutroie pour l'école, le partenariat avec un Maître Restaurateur pourrait être un argument de choix. De surcroît, l'EPHAD est en train de mettre en place une cuisine globalisée, la Commune n'aurait alors plus la maîtrise des choix alimentaires, sans compter les frais de transports, l'empreinte carbone et le coût de la main d'œuvre pour chercher les repas.

Enfin, la commune paie déjà les heures de périscolaire du temps de repas pour les enfants allant à l'école à Lapoutroie (du CE2 au CM2), ainsi que les frais de scolarité et le transport en bus, il est donc judicieux de participer aussi pour les parents ayant leur(s) enfant(s) au Bonhomme.

> Le Conseil Municipal, décide de **poursuivre le partenariat avec l'Hôtel de La Poste, et de prendre en charge le prix de l'heure de garde et du repas à hauteur de 2,20 €.**

Le repas restant à 6,50 €, mais les heures de garde sont abaissées à 0,75 € l'heure.

> le prix du déjeuner (repas + 2 heures de garde) sera donc de 8 €/jour et par enfant.

- CONSEIL D'ÉCOLE :

Le conseil municipal a élu à l'unanimité les deux représentantes aux futurs conseils d'école: Mme Audrey Didierjean, titulaire, et Mme Christine Moro, suppléante.

*Le prochain conseil municipal aura lieu
le vendredi 11 septembre, à 19h30 à la salle des fêtes.*

RAPPEL : Comités consultatifs

Vous vous intéressez à ce qui se passe dans votre village ?

Vous souhaitez participer aux réflexions avec les élus ?

Une thématique vous tient particulièrement à cœur ?

Dans notre logique de démocratie participative, nous avons créé des comités consultatifs communaux, pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie municipale, de donner leur avis, ou de proposer leurs idées. Il s'agit de groupes de travail, qui aideront les élus dans leurs réflexions et décisions, de manière à construire le projet ensemble.

9 thématiques ont été définies, vous pouvez vous inscrire dans plusieurs de ces comités. Si vous vous inscrivez dans l'un des ces comités, vous serez informé et convié aux réunions concernant ce sujet. Vous n'avez pas l'obligation d'y venir, mais nous comptons sur votre présence, pour alimenter les réflexions et les débats !

Les 9 Comités :

- *Les affaires communales financières et budgétaires ;*
- *Les réseaux, la voirie, le déneigement, l'urbanisme, les bâtiments et la sécurité * ;*
- *L'agriculture, la forêt et la chasse ;*
- *Le commerce de proximité et le développement économique ;*
- *Les affaires scolaires et de jeunesse ;*
- *Les affaires associatives et sportives ;*
- *Les affaires patrimoniales et culturelles ;*
- *L'information, la communication, l'animation, la promotion du village et la promotion touristique ;*
- *L'éco-citoyenneté, l'environnement et les paysages.*

** Un groupe "mobilité" va être mis en place durant l'été, dans le Comité urbanisme. En effet, la mairie souhaite engager une réflexion concernant l'aménagement de la piste cyclable entre Le Bonhomme et Lapoutroie dès le mois d'août. Si vous êtes intéressé par ce sujet en particulier, merci de vous faire connaître au plus tôt auprès de la mairie. 03.89.47.51.03*

Merci de bien préciser le ou les comité(s) choisi(s) , et d'indiquer clairement vos noms- prénoms, ainsi que vos coordonnées téléphoniques et électroniques.

Merci de **vous inscrire avant le 31 août**, car nous souhaitons constituer les comités dès la rentrée de septembre.

Civilité :

La Municipalité rappelle aux habitants que les agents municipaux effectuent leur travail du mieux qu'ils le peuvent et ne méritent en aucun cas d'être pris à partie de manière agressive comme cela a pu être le cas récemment.

On peut discuter avec eux tout en restant courtois. En cas de problème particulier, veuillez vous adresser à la Mairie qui pourra vous renseigner pour résoudre le problème.

Merci !

LA COMMUNICATION,... en pleine évolution !

La nouvelle équipe souhaitait améliorer la communication des élus vers les citoyens. Christine Moro, adjointe chargée de la communication, a déjà lancé différents aménagements, notamment dans le Petit Bonhommien, notre journal communal.

« Le Petit Bonhommien, qui est notre support principal de communication, doit faire l'objet d'une attention particulière : il doit être plus clair, plus informatif et plus intéressant pour les habitants. Il doit aussi mettre en valeur les divers atouts de notre commune, comme la vie associative, les restaurateurs et producteurs locaux, etc. ... mais aussi les personnalités de notre village ou encore son patrimoine historique. On travaille aussi sur un relooking pour le dynamiser et le rendre plus attractif, vous en aurez la surprise à l'automne ! »

De plus, le maire et les élus s'engagent à communiquer régulièrement sur l'avancement des différents dossiers et projets en cours à la mairie.

Après chaque conseil municipal, vous recevrez votre PB dans la boîte aux lettres, dans un délai de 15 jours, afin de suivre au plus près l'actualité de votre commune.



Le Petit Bonhommien existe aussi sous forme numérique (PDF) !

Si vous souhaitez contribuer à la réduction des coûts et des déchets engendrés par sa fabrication, transmettez votre adresse e-mail en mairie, pour ne plus le recevoir en version papier !

> mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr

ou à consulter sur: <https://lebonhomme.fr/le-dernier-petit-bonhommien/>

Une page Facebook va aussi être créée rapidement, alimentée selon les actualités

Une idée pour le nom de la page FB ?

> un p'tit @ à la mairie, nous sommes ouverts à toute proposition !



Le site internet de la commune mérite lui aussi des améliorations, nous y travaillerons dès 2021 !

LA VIE COMMUNALE

Des nouvelles de l'école !

Notre école a rouvert ses portes le 25 mai, avec 7 enfants la première semaine. L'effectif a augmenté rapidement, et l'école a retrouvé quasiment tous ses petits élèves (17 sur 19) pour la dernière semaine.

La directrice ainsi que les employées municipales ont tout mis en oeuvre pour que le retour des enfants se passe au mieux, qu'elles en soient remerciées.

Effectivement, nos petits écoliers ont beaucoup apprécié de se retrouver, de pouvoir jouer ensemble -malgré quelques précautions -, de revoir l'équipe, bref, de retrouver leurs repères dans leur école.

Pour clôturer l'année en beauté, la directrice Morgane Wirsum a organisé une journée pique-nique à la Ferme Minoux, mardi 30 juin, dont voici le petit résumé des enfants :



Hugo n'a pas pu revenir à l'école. Nous avons décidé de lui faire une grande surprise en venant lui rendre visite chez lui à Faurupt.

Nous sommes partis de l'école à pied et avons mis 2 heures à arriver à la ferme Minoux. Sur le chemin, nous avons vu 2 chevreuils dans un pré, qui n'ont pas eu peur de tout le bruit que nous faisons.

Chez Hugo, nous avons joué, vu des chèvres, des vaches, des lapins, des poules et même un petit veau.
C'était super !



Bilan de l'année :

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 2 juillet. La directrice, Mme Wirsum a rappelé les effectifs de cette année : 7 Petite Section , 3 Moyenne Section, 4 Grande Section, 2 CP et 3 CE1, soit 19 élèves au total.

Les prévisions pour la rentrée prochaine : 2 PS , 7 MS, 3 GS, 3 CP, 2 CE1, soit un total de **16 élèves** pour 2020/2021.

Cette année, les élèves ont profité de plusieurs animations et sorties :

- 1 sortie vendange au mois de septembre 2019
- 2 interventions du CPIE des Hautes-Vosges sur le thème des oiseaux (3 interventions ont été annulées à cause du COVID)
- 1 spectacle - conte de Noël, organisé par l'OLCA (avec patois Welche) au mois de décembre
- 1 fête de Noël avec les parents d'élèves et le club des Joyeux Montagnards

La crise du COVID-19 a entraîné la fermeture de l'école à partir du 6/03, et deux sorties prévues ont dû être annulées: une au NATUROPARC et une balade contée dans la vallée de Guebwiller.

Le cycle de natation prévu n'a pas pu avoir lieu non plus malheureusement. Il sera reconduit au troisième trimestre de l'année prochaine.

L'après-midi des parents – le vendredi - a permis aux enfants d'aborder les déchets et leur tri (avec Mme Moro), le calcul informatique (avec M. Eiche), et de jolis bricolages déco et nichoirs (avec Mme Bourcart). Afin d'inciter d'autres parents à s'impliquer, la formule sera améliorée l'année prochaine : un calendrier leur sera donné à la rentrée, avec des thèmes déjà fixés, ils n'auront plus qu'à s'inscrire !

Si des personnes retraitées ou disponibles souhaitent proposer une activité particulière à nos petits élèves (lecture, création artistique, anglais, allemand,...) , vous serez les bienvenus : prenez contact avec Mme Wirsum !

Les projets pour l'année 2020/2021 :

Mme Wirsum souhaite poursuivre **le thème des oiseaux**, qui a été un peu abrégé avec le confinement et qui plus est, sur une période intéressante : le printemps.

- plusieurs interventions du CPIE vont être demandées,
- une sortie au NATUROPARC au printemps 2021 (observer des cigogneaux et participer à des ateliers nature),
- l'inauguration de la mangeoire en automne 2020, en invitant les anciens élèves, qui ont participé à sa confection,
- la construction de nichoirs sur une après-midi des parents,
- la fabrication de boules de graisse pour les oiseaux.

Mme Wirsum prévoit en parallèle **un projet sur le « bien-être »**, qui s'axera sur différents aspects :

- développer les temps de médiation et de yoga
- mettre en place des temps de massage (soit par un intervenant soit par Mme Wirsum si formation),
- travailler autour du sommeil et l'hygiène,
- faire intervenir Mme Dehass (nutritionniste) et Mme Rubiella (naturopathe) sur l'équilibre alimentaire et la nutrition. Peut-être organiser un petit déjeuner confectionné par les enfants,
- réaliser un travail sur les émotions tout au long de l'année, à travers des rituels et de la littérature jeunesse,
- développer le jardin et les activités potagères.

... Un vaste programme en perspective, pour une année pleine de surprises !

NOUVEAUTÉS RENTRÉE :

1-Le temps du midi verra son tarif diminué :

Le repas + les 2 heures de garde, à **8 € !**

La mairie prend en charge 2,20 €/repas !

2- Un accueil en garderie municipale le matin, par Mme Catherine Lebon, est à l'étude, les parents seront informés dès que possible.

Bonnes vacances à tous !